ARGENTEUIL

Les opposants aux animaux dans les cirques restent mobilisés

Ils ont manifesté pour la troisième fois à Argenteuil cette année. Une quinzaine de militants de l'association Paris Animaux Zoopolis se sont rassemblés mercredi 30 octobre devant les portes de l'hôtel de ville. Absent car en déplacement à Dessau pour cause de jumelage, le maire (Lr) Georges Mothron, n'a pu recevoir de délégation. « On attend une date », explique Amandine Sansivens, présidente de l'association, qui a choisi de manifester à Argenteuil car « à peine un cirque s'en va (le cirque de Rome) qu'un autre (le cirque Sébastien Zavatta) arrive avec toujours des animaux sauvages. C'est révoltant. Nous interpellons le maire à chaque fois ».

Mercredi 30 octobre devant la mairie.

Créée en 2017, Paris Animaux Zoopolis milite pour l'interdiction de tous les animaux dans les cirques, sauvages (fauves, primates, etc.) comme domestiques. L'association dénonce un « emprisonnement » et une souffrance animale. Elle souligne que selon un sondage Ifop de 2019, 67% de la population française demande une loi pour interdire les animaux dans les cirques. Une pétition sur Internet a été signée par 20 000 personnes.

Dans ses courriers en réponse à l'association, Georges Mothron explique que l'accueil de cirques avec animaux sauvages « répond à la fois à l'attente de nos concitoyens et à notre volonté de proposer des spectacles et sorties variées. Les cirques que nous avons accueillis jusqu'alors ne font l'objet d'aucune condamnation ni interdiction de représentation et exercent leur activité en toute légalité ».

Georges Mothron explique cependant rester « vigilant quant à la réputation des compagnies circassiennes » accueillies, ainsi qu'à la nature des numéros proposés et au « traitement des animaux ». Les cirques de leur côté soulignent être « en règle » et leurs animaux « bien traités ». L'association, qui souligne que 400 communes en France interdisent les cirques avec animaux sauvages, ne se satisfait pas de ces explications et avance la position de la fédération des vétérinaires européens qui « sans ambiguïté » fait état d'une « impossibilité absolue [pour les cirques itinérants] de répondre à leurs besoins physiologiques, mentaux et sociaux ».

Interdits dans plusieurs pays

Elle rappelle que de nombreux pays européens ont interdit les animaux sauvages dans les cirques. Des discussions ont eu lieu sous l'égide d'Élisabeth Borne, ministre de l'Écologie, entre les associations de défense des animaux et les professionnels du cirque. « La ministre doit prendre des mesures prochainement », espère Amandine Sansivens.

Daniel CHOLLET